



Leers, le 22 juin 2009

Lettre ouverte
à l'attention de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

Nous tenions à mettre les choses au point sur votre réflexion désobligeante lors du lancer de navettes : «Tiens vous êtes là, on ne vous a pas vu aux fêtes du Moulin !» Justement, nous nous posons la même question à votre sujet !

- 1- Vous n'avez aucune légitimité et/ou condescendance sur nous, (Note de Jérémy ROTSAERT : vous n'êtes pas mon père, et fort heureusement).
- 2- Vos exploits non sanctionnés par la justice, sujet à suivre ultérieurement, ne vous autorisent pas à vous comporter de la sorte, nous vous conseillons plutôt de vous concentrer sur vos engagements, vos problèmes internes ne nous intéressent pas.
- 3- Les fêtes du Moulin ne sont pas, à nos yeux, à la hauteur d'une ville de 10 000 habitants, ceci malgré un investissement considérable de l'adjointe à l'animation. L'ambition municipale de votre équipe ne change pas. Pourtant nous nous rappelons très bien comment vous accabliez votre ancien adjoint de l'animation, résultat : IDENTIQUE : petites bouffes franco-allemandes bien ciblées, spectacle, vide-grenier et fausses micro-navettes (presque emballées), le tout avec une participation de plus en plus décevante.
- 4- Nos propositions, à ce jour, n'ont jamais été prises en considération lors des commissions et conseils municipaux, ou alors retoquées en BCIB (Bureau Castrateur d'Idées et de Budgets...). Exemples : le choix de la date, le cortège, etc.
- 5- Enfin, nous n'avons pas à vous rendre compte de notre participation «bénévole» aux événements de la commune, en particulier ceux que nous ne cautionnons pas.

Nous sommes entièrement dévoués à notre cause : **celle de gérer une commune différemment de la façon dont vous le faites**, il va bien falloir que vous l'acceptiez un jour ! Nous savons à quel point vos interpellations à notre égard vous procurent de l'énergie. Nous apprécions votre qualité d'homme de terrain, certes difficile à assumer seul, à vous d'apprendre à apprécier la chance que vous avez d'avoir pour collègues élus, une opposition constructive présente et active ! Et si vous ne l'acceptez pas et bien tant pis ! Sachez que vos lamentables réflexions n'atteignent pas notre formidable binôme de qualité, respectueux de nos différences, nous dirions même qu'elles le renforcent, et lui donne une vraie légitimité.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos cordiales salutations.

Me Boone Catherine et Mr Jérémy Rotsaert
Conseillers municipaux CAPLEERS